

**ELENGY**

**CONDITIONS PARTICULIERES N° [à compléter]**

**AU CONTRAT CADRE D'ACCES  
AU TERMINAL METHANIER DE**

**[*MONTOIR-DE BRETAGNE ou FOS TONKIN*]**

## DOCUMENT NON CONTRACTUEL

### ENTRE

ELENGY S.A, société à responsabilité limitée au capital de 108 670 550 €, ayant son siège social 11 avenue Michel Ricard, 92270 BOIS-COLOMBES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 451 438 782 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Giuseppe Spotti, agissant en sa qualité de Directeur Stratégie Développement Commercialisation, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée l'« **Opérateur** »,

D'une part,

### ET

[à compléter], société de droit [à compléter] ayant son siège social [à compléter], immatriculée au [à compléter] sous le numéro [à compléter], représentée par [à compléter], agissant en sa qualité de [à compléter], dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée l'« **Expéditeur** »,

D'autre part.

L'Opérateur et l'Expéditeur sont individuellement dénommés ci-après par une « **Partie** » et collectivement dénommés par les « **Parties** ».

De même, les termes commençant par une majuscule dans les présentes Conditions Particulières ont le sens qui leur est donné dans les définitions du Contrat cadre.

### ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

[à compléter]

### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

## 1 INTERLOCUTEURS DÉSIGNÉS

Correspondants de l'Opérateur	Correspondants de l'Expéditeur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interlocuteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ commercial : Raphaël Pujol Responsable grands comptes &amp; marketing 11 avenue Michel Ricard - TSA 90100 92 276 Bois Colombes cedex Tél. : +33 (0) 1 46 52 34 35 e-mail : sales@elengy.com</li> <li>➤ opérationnel : Ingénieur DSDC de service Tél. : +33 (0) e-mail :</li> <li>➤ Terminal méthanier : Tél. : +33 (0)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interlocuteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ commercial :</li> <li>➤ opérationnel :</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facture :</li> </ul>

## DOCUMENT NON CONTRACTUEL

Renseignements administratifs sur l'Expéditeur	
Adresse de facturation :	..... ..... .....
Numéro de TVA intracommunautaire :	.....

Etablissement bancaire de l'Expéditeur	
Nom de la banque :	.....
Adresse de la banque :	..... .....
<input type="radio"/> Code Banque :	.....
<input type="radio"/> Code Guichet :	.....
<input type="radio"/> Numéro de compte :	.....
<input type="radio"/> Clé RIB :	.....
<input type="radio"/> Code swift :	.....
<input type="radio"/> IBAN :	.....

## 2 GARANTIE

Montant de la Garantie :
... .. EUR

Le montant indiqué correspond aux données valables à la date de signature du Contrat. Les modalités et le montant de la Garantie sont révisables conformément à l'article 29.1 du Contrat cadre.

### 3 CONDITIONS DE TRANSFERT DE CARGAISON

Port *	Port de Nantes - Saint Nazaire
Autorités Portuaires *	Grand Port Maritime de Nantes - Saint Nazaire (GPMNSN)
Ligne de référence délimitant l'entrée du chenal du Port *	Ligne reliant les bouées THERESA et LES CHEVAUX
Durée de la Fenêtre d'Arrivée *	24 heures Pour un Rechargement, l'Opérateur pourra réduire la Fenêtre d'Arrivée à une seule marée

\* valeurs pour le Terminal de Montoir

### 4 ENTREE EN VIGUEUR, ECHEANCE ET DEBUT DE LA PRESTATION

Date d'entrée en vigueur du Contrat :

Echéance du Contrat :

Date de début de la prestation :

### 5 INTITULE ET VALEUR DES TERMES TARIFAIRES

La structure et les termes tarifaires sont déterminés conformément à la réglementation en vigueur applicable au présent Contrat. À titre illustratif, les termes tarifaires suivants, applicables à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017 résultent de la « Délibération de la Commission de Régulation de l'Energie du 18 janvier 2017 portant décision sur le tarif d'utilisation des terminaux méthaniers régulés » :

<b>Symbole et intitulé du terme tarifaire</b>	<b>Valeur * et unité</b>
TNA (Terme de Nombre d'Accostages)	90 000 € / accostage
TQD (Terme de Quantité Déchargée)	0,735 €/MWh SPOT : 0,551 €/MWh
TN (Terme de gaz Nature)	0,3 % de la Quantité Déchargée
TQR (Terme de Quantité Rechargée)	0,32 €/MWh
TFR (Terme Fixe de Rechargement)	60 000 €/Rechargement
TFTS (Terme Fixe de Transfert de Stock)	500 €/Mois
TPTS (Terme Proportionnel de Transfert de Stock)	0,01 €/MWh
TQS (Terme de Quantité Stockée)	1,00 €/MWh/Mois
TB (Terme de l'Option Bandeau)	0,07 €/MWh

\* valeurs pour le Terminal de Montoir

**6 SOUSCRIPTION ET SERVICE DE REGAZEIFICATION**

<b>Périodes de Facturation</b>	<b>QDC</b> <i>Quantité Déchargée Contractuelle</i> <b>MWh</b>	<b>NDC</b> <i>nombre de déchargements</i>

**Au titre du Spot :**

<b>Périodes de Facturation</b>	<b>QDC</b> <i>Quantité Déchargée Contractuelle</i> <b>MWh</b>	<b>NDC</b> <i>nombre de déchargements</i>

**Au titre du Pooling :**

<b>Mois</b>	<b>QDC</b> <i>Quantité Déchargée Contractuelle</i> <b>MWh</b>	<b>NDC</b> <i>nombre de déchargements</i>

**7 NIVEAU DE STOCK DE L'EXPEDITEUR A L'ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT**

La valeur du Niveau de Stock de l'Expéditeur à la Date de Début de Validité est égale à ..... MWh.

**8 SERVICE DE RECHARGEMENT DE NAVIRES**

<b>Périodes de Facturation</b>	<b>QRC</b> <i>Quantité Rechargée Contractuelle</i> <b>MWh</b>	<b>NRC</b> <i>nombre de Rechargements</i>

**9 TRANSFERT DE STOCK DE GNL (OPTION)**

L'Expéditeur souscrit un service de Transfert de Stock de GNL : OUI / NON

Fait à Bois-Colombes en deux (2) exemplaires originaux, le [à compléter]

<b>ELENGY</b> Giuseppe Spotti Directeur Stratégie Développement Commercialisation	<b>Expéditeur</b>
---	-------------------